

Calendrier prévisionnel de création de l'Université de Lille

Vote de chaque CT et chaque CA sur : <ul style="list-style-type: none">- Le principe de la fusion- Le projet de décret (dispositions transitoires et finales)	Mars-avril 2017
Saisine de la Direction du budget et DGFIP pour validation du projet de décret	Avril-mai 2017
Consultation du CNESER sur le projet de décret créant la nouvelle université	Séance du 19 juin 2017 (au plus tard : séance du 11 juillet 2017)
Recueil des contreseings et publication du projet de décret créant la nouvelle université	Août-septembre 2017
Suivant les dispositions du décret, désignation d'un administrateur provisoire (AP) de la nouvelle université	Selon la date de publication du texte
Mise en œuvre des dispositions transitoires du décret de fusion : <ul style="list-style-type: none">- Elaboration des statuts- Adoption des statuts par l'instance délibérante provisoire	Dans les 3 mois suivant la publication du texte
<ul style="list-style-type: none">- Organisation des opérations électorales (conseils centraux)- Election du président- Adoption du budget 2018 par l'instance délibérante provisoire (ou le CA élu)	Avant le 31 décembre 2017 Une fois le CA complet Avant le 28 février 2018
Transfert des biens, droits, obligations des 3 universités et affectation des personnels au nouvel établissement	1^{er} janvier 2018
Approbation des comptes financiers des 3 universités	Avant le 15 mars 2018